Ville de Genève
Conseil municipal

M-658

Réponse du Conseil administratif à la motion du 29 novembre 2006 de M^me^ Sandrine Salerno, M. Gérard Deshusses, M^mes^ Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Nicole Bobillier, Annina Pfund, Monique Cahannes, Martine Sumi-Viret, Béatrice Graf Lateo, MM. Jean-Charles Rielle, Jean-Louis Fazio, Olivier Coste, David Metzger, Roman Juon, Thierry Piguet et David Carrillo, acceptée par le Conseil municipal le 22 janvier 2007, intitulée: «Pour un Euro 2008 adapté à la ville et écocompatible».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal, désireux que les événements sportifs et festifs se déroulent au mieux, dans un climat détendu et bon enfant, mais également soucieux des externalités négatives inévitablement produites par les matches et autres réjouissances, parmi lesquelles on citera la hausse du trafic, l'augmentation quantitative des déchets produits, les nuisances sonores et les risques accrus de comportements violents, demande au Conseil administratif:

– de l'informer régulièrement de l'état des réflexions et des décisions prises avec les autres collectivités publiques (Canton, communes) quant à l'accueil de l'Euro 2008;
– dans le cadre de ce projet, de veiller à ce que l'augmentation du volume du trafic soit absorbée autant que faire se peut par les transports publics (notamment des bus spéciaux et directs à destination du stade) et des incitations à la mobilité douce;
– d'insister auprès de GE foot 08 afin que la production de déchets soit réduite au minimum et que l'incitation au recyclage soit la règle;
– d'accorder une attention particulière à la sécurité et aux mesures organisationnelles, tout en évitant que l'Euro 2008 constitue un événement militaire;
– de s'assurer de la transparence des coûts pour l'ensemble du projet et de définir qui assume quel type de charge financière (Confédération, Canton, Ville, FIFA, etc.). Pour cela, de présenter avec anticipation au Conseil municipal un document qui fasse état de tous les coûts directs et indirects pour la Ville (du Service d'incendie et de secours, de maintien de l'ordre, d'élimination des déchets, de mise à disposition des espaces et du matériel de fête, notamment);
– de prendre langue avec les autres villes suisses afin de voir quelles sont les synergies possibles et, à terme, d'instituer un organe de coordination commun aux quatre sites de compétition (Bâle, Berne, Genève et Zurich) qui pourrait échanger sur la planification, la réalisation et l'évaluation de l'Euro 2008 en Suisse;

– d'accorder une attention particulière au bruit qui sera supporté par les riverains lors des manifestations publiques.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Du 7 au 29 juin 2008, l'Euro 2008 de football se déroulera conjointement en Autriche et en Suisse. Le match d'ouverture se disputera le samedi 7 juin à Bâle et la finale le dimanche 29 à Vienne. Trois matches auront lieu au Stade de Genève les samedi 7, mercredi 11 et dimanche 15 juin. Les équipes ne seront connues qu'en décembre 2007 à l'issue de la cérémonie de tirage au sort.

L'Etat de Genève a décidé de profiter de cette occasion pour créer un événement autour de cette manifestation dont l'engouement du grand public est à chaque édition plus grand. A cet effet, le Conseil d'Etat a mandaté la société NEPSA – News Events Production SA, dirigée par M. Frédéric Hohl, pour organiser des animations sur la plaine de Plainpalais et l'accueil des visiteuses et visiteurs dans un camping à créer au stade du Bout-du-Monde. Le Conseil administratif a donné son accord de principe en demandant à l'organisateur de veiller à prendre toute mesure visant à limiter au minimum les nuisances sonores pour les habitants de Plainpalais.

Les travaux et discussions relatifs à l'organisation des animations et du camping se déroulent au sein d'un groupe de travail interne à la Ville regroupant les services municipaux concernés (SIS, Voirie – Ville propre, Sports, Agents de ville, Domaine public, SAPP, Bâtiments, Mobilité, etc.). Ce groupe est présidé par M. Yves Nopper, directeur du département des sports et de la sécurité, qui représente par ailleurs la Ville dans le groupe de coordination générale Euro 2008 de l'Etat, groupe présidé par M. Michael Kleiner, secrétaire adjoint au sport et coordinateur pour l'Euro 2008. M. Kleiner assure également la coordination avec les autres villes de Suisse afin de développer des synergies, par exemple en matière de planification, de mobilité et transport ou de publicité.

A un peu plus d'une année du début de cet Euro de football, l'état de situation des préparatifs peut être résumé de la manière suivante.

En matière de transports et de mobilité, priorité sera donnée aux transports publics. Chaque billet d'entrée au stade sera accompagné d'un billet de train gratuit valable sur tout le réseau suisse le jour du match et jusqu'à 12 h le lendemain. L'UEFA contribuera d'ailleurs financièrement à cette opération. La gratuité des TPG sera également offerte aux détenteurs de billets et l'offre Unireso sera augmentée les jours de match. Le Canton discute actuellement au niveau fédéral et local à l'extension de l'offre nocturne des transports publics.

A l'instar de ce qui a été constaté dans les villes allemandes lors du Mondial de football en 2006, priorité sera donnée à la mobilité douce en ville. Un itinéraire réservé aux piétons reliera la gare Cornavin à la plaine de Plainpalais, le Stade de Genève et le camping du Bout-du-Monde. Des contacts sont en cours avec Genève Roule et Mobilidée pour mettre à disposition des vélos.

La problématique de la gestion des déchets sera prise en compte par le Service Voirie – Ville propre. L'entreprise Serbeco sera sollicitée et la récupération des déchets sera garantie. A l'instar de ce qui a été mis en place en Allemagne lors du Mondial 2006 déjà cité, les organisateurs examinent l'idée d'offrir en consigne des gobelets souvenirs qui sont conservés et réutilisés, ce qui aurait pour effet de réduire le volume des déchets.

Pour ce qui concerne la Ville de Genève, les aspects liés à la sécurité sont du ressort du Service d'incendie et de secours (SIS) qui agit dans le cadre du dispositif Osiris. Les différents scénarios sont en préparation au niveau fédéral et cantonal. Les communes seront en outre sollicitées pour mettre à disposition des agents de sécurité municipaux. L'effort principal en matière de sécurité sera porté les trois jours de matches.

D'une manière générale, le financement de l'Euro 2008 est principalement assuré par la Confédération, les cantons et l'UEFA. Pour ce qui concerne les services municipaux, le SIS prendra en charge ses frais engendrés dans le cadre d'Osiris, à savoir les heures supplémentaires budgétées avant et pendant les matches. Le service Voirie – Ville propre devra également dégager des moyens supplémentaires pour la location de matériel de nettoiement complémentaire, voire de matériel de fête, vu le grand nombre de manifestations se déroulant en juin. Par contre, le coût d'installation du camping du Bout-du-Monde sera intégralement pris en charge par la société NEPSA, le montage proprement dit étant assuré par la Sécurité civile cantonale. Si nécessaire, les frais de remise en état des terrains seront pris en charge par cette société. En tout état de cause, les charges inhérentes à l'Euro seront absorbées par les budgets de fonctionnement des différents services concernés.

Le Conseil administratif est particulièrement attentif aux nuisances sonores engendrées dans le périmètre de la plaine de Plainpalais, cet aspect ayant donné lieu à une pétition d'un groupe d'habitants (P-186 du 27 novembre 2006). En décembre 2006, une délégation du Conseil administratif a rencontré M. Hohl qui s'est engagé à tout mettre en œuvre pour diminuer ces nuisances. En raison des dimensions de l'événement et de la proximité avec le Stade de Genève, aucun site autre que la plaine de Plainpalais ne se prête à ces animations. Des contacts fréquents ont lieu entre l'Association des habitants de Plainpalais et la Ville pour assurer la meilleure concertation possible. Le Service cantonal de lutte contre le bruit ainsi que le Domaine de protection de l'environnement sont également associés à cette démarche.

En conclusion, le Conseil administratif suit de très près les préparatifs de l'Euro 2008 afin de répondre notamment aux préoccupations exprimées par la motion.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: Le maire:
Jacques Moret *André Hediger*

Le 16 mai 2007.